

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VIII, No 6.

Montréal, Juin 1902.

50 cts par an.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

O peuple canadien, en une sainte ivresse,
Laisse ton noble cœur tressaillir d'allégresse.
Entonne des hymnes d'amour !
Déroule avec orgueil les plis de tes bannières,
Fais retentir partout tes fanfares guerrières,
Car de saint Jean c'est le beau jour !

L'astre d'or, ce matin, à l'horizon sans bornes,
S'est levé radieux, posant au front des mornes
Un diadème de rayons ;
Le vaste Saint-Laurent roule sa vague pure
Et les petits oiseaux, cachés dans la verdure,
Disent leurs plus douces chansons.

La forêt, secouant sa crinière brillante,
Jette mille clameurs à la brise odorante ;
Le ruisseau, serpentant dans les vallons en fleur.
Mêle au concert des bois sa suave harmonie ;
L'airain lance aux échos sa mâle symphonie ;
Tout sous le soleil chante un hymne au Créateur !

Joignant ta voix aux voix de la nature entière,
Peuple, au pied des autels, courbant ta tête altière,
Va chanter et prier ton glorieux patron.
Pour retremper ton cœur aux sources de la gloire,
Étale les feuillets de ta sublime histoire,
De tes fastes dorés rouvre le panthéon !

Peuple, en ce jour béni de la Saint Jean-Baptiste,
Démontre avec éclat que dans ton âme existe
L'amour pur de la liberté !
Redis à l'étranger ton histoire héroïque,
Affirme hautement ta constance stoïque,
Ta force et ta vitalité.

Propos de Recrutement

Quelques sociétaires (oh ! un bien petit nombre, mais nous nous en occupons, parce qu'il ne devrait pas y en avoir un seul) oublient, ou ne savent pas, que le succès d'une société mutuelle dépend du zèle que déploient ses membres pour augmenter son effectif, pour la tenir dans un état de croissance ininterrompu.

Dans les compagnies d'assurance à fonds social, l'assuré paye une prime toujours fort élevée, principalement parce que le recrutement est fait par de nombreux agents salariés. Les sociétés mutuelles, au contraire, ne demandent qu'une contribution légère, parce qu'elles sont des associations coopératives dont les membres sont autant d'agents recruteurs.

Il importe donc à tous les mutualistes de répandre eux-mêmes la connaissance des bienfaits et des avantages de l'institution dont ils font partie.

C'est un devoir de reconnaissance, d'abord, envers la société qui vous a admis dans son sein et qui, par ce fait, vous a pris, vous et les vôtres, sous sa généreuse protection pour vous garantir contre les malheurs qui peuvent vous assaillir durant votre passage sur cette terre ; c'est encore un devoir de charité envers vos semblables, car il vous est ordonné de faire aux autres le bien qu'on vous a fait.

Or, puisque des confrères vous ont permis de connaître notre association, puisqu'ils vous en ont ouvert les portes et vous ont mis à même de profiter de ses bénéfices, il vous échoit, à votre tour, l'agréable devoir d'agir de même, envers vos parents, vos amis et vos connaissances.

Notre société n'existe pas dans le but de ne faire du bien qu'à vous-même et à votre famille ; elle a été fondée pour l'utilité de tous vos compatriotes, de cette grande famille qui est la race canadienne-française. Ne reculez donc pas devant une tâche qui devrait réveiller votre enthousiasme, et vous grandir à vos propres yeux. En effet, qu'y a-t-il de plus grand et de plus noble que de préserver les faibles et les délaissés contre la misère et son cortège de vices ?

Envisagé sous ce point de vue, le recrutement n'est plus un acte pénible et sans attrait, c'est une action méritoire digne d'enflammer les âmes d'élite et capable de leur faire accomplir des prodiges. Pesez bien ce côté de la question, méditez-le, et nous

avons la conviction que vous voudrez, dès aujourd'hui, prendre place dans les rangs des zélés propagateurs de la mutualité et faire votre part de recrutement.

* * *

Or, puisque nous en sommes sur cette question, pourquoi ne clarifions-nous pas cet article en rapportant l'originale conversation que nous avons entendue l'autre jour ? Sous son ton badin, elle renferme une leçon sérieuse dont plus d'un pourrait peut-être profiter. La voici dans toute sa saveur :

A.—“ Dites-donc, confrère, comment se fait-il que votre cercle augmente si rapidement, alors que le nôtre n'a pas reçu une demande d'admission depuis près de douze mois ? ”

B.—“ C'est bien simple : c'est parce que vous n'êtes pas des hommes d'affaires. ”

A.—“ Merci du compliment ! Mais que voulez-vous dire ? Nous avons de bons officiers qui ne cessent de demander courtoisement aux sociétaires de nous amener leurs amis, mais personne ne bouge. ”

B.—“ J'admire leur délicatesse, mais, mon ami, je me permettrai de t'apprendre que le recrutement ne se fait pas de cette façon. ”

A.—“ Explique - toi ! Comment faites-vous ? Avez-vous un talisman ? ”

B.—“ Voici ! Lorsque nous voulons des nouveaux membres, nous prenons le vrai moyen : nous les capturons ! S'ils ne viennent pas à nous nous allons les chercher. Persuadés que notre société est la meilleure, nous ne craignons pas la discussion. Si notre homme pose des objections, nous les refusons ; s'il demande du délai, nous lui faisons comprendre qu'il nous faut sa demande d'admission tout de suite. Nous nous rendons maîtres de la place, ou bien... nous sommes repoussés. Dans ce cas, nous essayons ailleurs et nous avons plus de chance, voilà. C'est comme ça que nous faisons, nous, et c'est pourquoi nous augmentons à vue d'œil. D'autres cercles ont d'autres méthodes, mais la nôtre a fait ses preuves et elle est absolument sûre. Essayez-la et vous verrez. ”

ADORATION

...Que suis-je devant toi pour t'offrir ma prière ?
Un atome perdu dans les flots de lumière
Que tu verses sur l'univers ;
Je ne suis qu'une feuille au hasard emportée
Et qu'une goutte d'eau par l'orage jetée
Dans le gouffre profond des mers...

PAMPHILE LEMAY.

Canadiens, soyons Confiants

POUR LIRE LE 24 JUIN

Il est bon, au jour de notre fête nationale, de faire un retour sur notre passé ; il est peut-être meilleur encore de relire une des pages consolantes que nos penseurs ont écrites sur notre avenir. Le premier acte nous rend fier de notre race, le second nous infuse le courage de poursuivre notre marche, sans fléchir, dans le chemin que nos pères nous ont tracé. C'est ce dernier point surtout qu'il ne faut pas perdre de vue, car un peuple sans but et sans confiance en lui est un peuple fini.

Nous commencerons bientôt le quatrième siècle de notre existence nationale.

Il y a près de trois cents ans, on voyait sur les bords du Saint-Laurent, des hommes venus de France que déjà, on appelait "les Canadiens." Ils étaient braves, aventureux, intrépides et, les premiers, ils ont exploré presque toute l'Amérique septentrionale.

De nombreuses générations de soldats et de colons, fiers du nom français, ont travaillé à élever l'édifice de notre nationalité pendant ces trois siècles, chacune apportant à l'œuvre sainte le concours de son activité, l'appui de sa foi ardente. L'édifice cimenté par le sang de héros et de martyrs, a grandi au milieu des orages, sous l'effort des éléments hostiles, rendu plus inébranlables par tous les assauts subis.

Les fondateurs de la Nouvelle-France vaincus, après un siècle et demi de luttes, n'ont pas su, ou peut-être daigné, transmettre à leurs fils un riche héritage de biens matériels, mais ils leur ont légué le souvenir de faits d'armes glorieux, d'admirables dévouements, d'existences héroïques. Cet héritage est de ceux qui conservent et fortifient les nations. Aussi, en dépit de toutes les prédictions pessimistes, nous avons survécu à l'abandon, à l'isolement, à l'oppression. Nous avons conquis le droit de vivre et de nous développer librement sur le sol américain, et rien n'entrave plus notre légitime expansion.

Plus, peut-être, qu'aucun autre des peuples nouveaux qu'a vus naître l'ère moderne, nous possédons les conditions fondamentales essentielles pour assurer aux fils d'une même race une vie nationale distincte et durable.

Les flots de la population anglo-germano-saxonne s'amoncellent, il est vrai, autour de nous ; nous ne sommes que deux millions, alors que, de l'Atlantique au Pacifique, de la mer glaciale au golfe du Mexique, près de soixante-quinze millions d'hommes vivent dans une espèce d'homogénéité, basée sur la

prédominance habituelle de la langue anglaise. Mais la Suisse française ne progresse-t-elle pas, depuis plusieurs siècles, à côté de la Suisse allemande, que borne et continue géographiquement l'empire germain ? La Hongrie n'a-t-elle pas, de même, conservé sa langue et son caractère national au milieu des éléments slaves et tudesques qui l'entourent ? Il ne résulte d'aucune loi naturelle ou sociologique que la force d'attraction de tout un continent soit plus grande que celles de quelques Etats frontières.

Au surplus, il ne saurait être isolé au milieu des nations, le petit peuple à qui les mille voix de la renommée redisent constamment la gloire de sa mère-patrie, et qui n'a qu'à lever les yeux pour voir celle dont il tient l'être briller au sommet du monde civilisé.

EDMOND DE NEVERS.

Décès de deux Sociétaires Eminents

Nos lecteurs savent que la mort, à court intervalle, a frappé deux de nos hommes politiques, deux frères distingués : l'un, l'honorable Arthur Dechêne, sénateur, l'autre, l'honorable Miville Dechêne, ministre de l'agriculture pour la province de Québec. Ces deux compatriotes avaient fait leur marque dans la vie publique, aussi, devant leur tombe, la grande presse s'est elle inclinée en reconnaissant que notre race venait de perdre deux de ses fils énergiques et valeureux.

L'Alliance Nationale a aussi le douloureux devoir de consigner ce pénible événement dans ses annales, car les deux disparus faisaient partie de l'association comme membres participants et parurent toujours avoir une aussi grande admiration pour notre société, que nous pour leurs talents et leurs qualités indéniables. Ce n'est donc pas sans un regret sincère que nous les avons vus enlevés à l'affection de leurs familles, en pleine maturité et avant qu'ils aient pu donner à leur pays tout ce que celui-ci en espérait.

Puisse cette humble fleur du souvenir, déposée sur leur tombe au nom de leurs confrères mutualistes, être acceptée des familles éprouvées comme un témoignage discret de l'estime que nous portions aux regrettés défunts.

Les Fêtes Nationales

Alors que les Canadiens-français préparent des démonstrations grandioses pour la St-Jean-Baptiste, il nous a paru intéressant de noter, dans un rapide aperçu, quelles sont les fêtes nationales célébrées à l'étranger et quel caractère elles revêtent. A sa façon de se réjouir, un peuple trahit certaines originalités de son tempérament. Il y a bien des différences entre nos fêtes publiques et celles des autres nations, et, ainsi qu'on le verra, la comparaison est loin d'être à notre désavantage.

EN ALLEMAGNE.—Les Allemands n'ont pas de fête nationale, mais ils célèbrent le 27 janvier, l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Cette fête est de caractère essentiellement populaire : les collèges, lycées, universités, administrations sont en vacances.

Le commerce et la Bourse chôment. Les troupes de la garnison de Berlin sont passées en revue ; on danse, on pavoise, on illumine.

EN ANGLETERRE.—Le Royaume-Uni n'a pas de fête nationale, à proprement parler. Les Anglais chôment la Saint-Georges, les Ecossais, la Saint-André, les Irlandais, la Saint-Patrice. Le Victoria day, (24 mai), à la rigueur, pourra être considéré comme telle dans l'avenir. En ce jour, les villes se font désertes, les citadins profitent de l'occasion pour passer quelques heures à la campagne.

EN AUTRICHE-HONGRIE.—Le 18 août est l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Un service religieux est solennellement célébré dans tout l'empire ; à Vienne, le monde officiel et l'armée assistent à ce service.

Mais la fête la plus importante est celle de saint Etienne, premier roi de Hongrie : elle a lieu le 20 août. Elle est particulièrement brillante à Budapest, où l'on promène dans les rues, en grande pompe, une très précieuse et très vieille relique : le bras de saint Etienne. Un prélat illustre est chaque année désigné par l'empereur pour prononcer, dans cette circonstance, un discours patriotique. Il y a, à cette occasion, nombre de banquets, mais pas de réjouissances dans les rues, l'esprit autrichien étant rebelle à toute manifestation bruyante.

EN BELGIQUE.—C'est en 1830 que la Belgique fut constituée en royaume ; les journées de septembre marquèrent le triomphe de la nation ; de là les fêtes populaires qui, jusqu'en 1890, eurent lieu à ce moment de l'année.

Mais cette date rappelait des luttes trop sanglantes et aujourd'hui les Belges se réu-

nissent les 21, 22 et 23 juillet sur la place des Martyrs pour danser et chanter la *Bra-bançonne*, en mémoire de la Révolution.

AU CANADA.—La fête nationale est fixée au 1er juillet, anniversaire de la confédération canadienne. Elle n'est cependant observée que dans les grandes villes ; c'est-à-dire qu'on profite de ce congé pour faire des excursions à la campagne ou pour se livrer à toutes sortes de jeux athlétiques. Les Irlandais chôment la St-Patrice et les Canadiens français la St-Jean-Baptiste, par des processions, des discours, des représentations théâtrales, mais, avant tout, par des offices religieux où l'on déploie beaucoup de pompes.

AU DANEMARK.—Le 5 juin, les Danois célèbrent l'anniversaire de la promulgation de la Constitution accordée le 5 juin 1849.

Les partis politiques se rassemblent en plein air et l'on discute gravement les intérêts de l'Etat. Chose curieuse, c'est en cela que consiste presque toute l'attraction de la fête.

Le roi ne prend pas officiellement part à ces manifestations, mais les administrations sont fermées.

AUX ETATS-UNIS.—Le 4 juillet rappelle la déclaration de l'indépendance américaine. Dans certaines villes, on lit l'acte qui stipula la scission entre l'Angleterre et l'Amérique.

Dans les églises, on célèbre une messe d'actions de grâce et l'on prie pour le salut de la République. A Washington, les fêtes sont particulièrement belles et la population défile devant le président de la République.

EN FRANCE.—Le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, le peuple français assiste à la revue des troupes, revue toujours solennelle et d'un grand caractère, puis il s'amuse. Danses, banquets, illuminations, tout ce qui fait du bruit, qui étourdit, qui réjouit, qui enthousiasme est mis à contribution. Les étrangers qui assistent à cette fête à Paris n'en perdent jamais le souvenir.

EN GRÈCE.—La fête nationale rappelle la proclamation de l'indépendance hellénique et a lieu le 25 mars. C'est en effet en mars 1832 que les Grecs secouèrent le joug ottoman.

Le 25 mars des Hellènes est à peu près le 14 juillet des Français.

En Grèce, les anniversaires de naissance passent inaperçus, mais on a les fêtes "onomatiques". Le 23 avril est la fête de saint Georges, et par conséquent la fête du roi. Un *Te Deum* solennelle se chante dans les églises et les rues s'égaient.

EN ITALIE.—C'est encore en l'honneur de la promulgation de leur Constitution que les Italiens font des réjouissances publiques le premier dimanche de juin de chaque année.

On fête également l'anniversaire de la naissance du roi.

Ces deux fêtes sont très populaires ; aux illuminations et aux danses, on ajoute des régates toujours fort animées.

A Rome, le roi passe la revue des troupes au son de la *Marche royale d'Italie*.

EN SUÈDE ET EN NORVÈGE.—C'est en 1814 que fut décidée la réunion des deux Etats. Le 17 mai, les deux peuples célèbrent cet anniversaire par une débauche de musique et de danse.

EN SUISSE.—Chaque canton a ses fêtes particulières, ce que l'on appelle les "tirs cantonnaux." Ces tirs sont toujours accompagnés de régates. Mais il y a, en outre, la fête nationale, c'est-à-dire le "Tir fédéral," qui se tient chaque année dans une ville différente. Le but de cette fête est de rappeler l'acte de la Confédération suisse, qui date de 1293. Le Tir fédéral a lieu en juillet. Le Conseil fédéral est représenté à cette fête, à laquelle les étrangers reçoivent une large hospitalité.

EN RUSSIE.—L'empereur de Russie étant le chef reconnu de la religion, etc..., il n'y a pas, à vrai dire, de fête nationale. On se contente de fêter le jour de naissance du tsar. Par tout l'empire, les municipalités lui envoient des cadeaux. Il y a partout des danses populaires et les maisons sont pavisées.

Gagné au change

Isaac de Benserade n'avait que huit ans lorsqu'il reçut la confirmation. L'évêque qui la lui donnait lui demanda s'il ne voulait pas changer son nom d'Isaac, qui était juif, pour un autre qui serait chrétien ;

—Bien volontiers, lui répondit l'enfant, pourvu que je ne perde pas au change.

—Il faut le lui laisser, dit l'évêque, il le rendra célèbre.

Benserade était de Lions, petite ville de Picardie. Cet enfant devint en effet un homme célèbre ; il excellait surtout dans la poésie. Le roi Louis XIV l'aimait beaucoup, et le chargeait de faire des vers qui étaient écrits en lettres d'or sur les boucliers des chevaliers qui prenaient part aux brillants carrousels que ce prince donna pendant son règne.

Le Congrès de Woonsocket

Dans notre précédent numéro, faute d'espace, nous n'avons reproduit que le discours de M. Urbain Ledoux et les résolutions qui ont été adoptées à la clôture de cette intéressante convention. Cette fois, ainsi que nous l'avons annoncé, nous publions les délibérations proprement dites. Ce nouveau et dernier chapitre termine notre rapport du congrès et nous croyons que nos sociétaires s'intéresseront à la lecture de cette importante page mutualiste.

Les délégués présents à cette convention des sociétés fédératives étaient les suivants :

Union St-Jean-Baptiste d'Amérique — Edouard Cadieux, de Holyoke ; Dr J. H. Boucher et J. A. Caron, de Woonsocket.

Alliance Nationale — Urbain J. Ledoux, de Trois-Rivières, P. Q. ; Alphonse Gaulin, fils et David Abel, de Woonsocket.

Artisans Canadiens-Français — G. Beaulieu, de Montréal ; G. N. Girard et Eugène Bérard, de Woonsocket.

Jacques-Cartier de Rhode Island — Joseph Blais, Armand Dupuis, de Pawtucket.

Association Canado-Américaine — Joseph Francœur, Dr A. E. Brien, de Manchester, et Joseph Dецelles, de Woonsocket.

Voici les noms des officiers du congrès :

Président, Urbain Ledoux.

Vice-Président, G. Beaulieu.

Secrétaire, J. A. Caron.

En faisant l'ouverture du congrès, M. Cadieux se déclare enchanté de l'empressement avec lequel les délégués se sont rendus en aussi grand nombre à la convention. Le fait que 60,000 sociétaires y sont représentés est un gage assuré du succès des délibérations. La question de la mutualité s'impose, de nos jours, à l'attention des franco-américains et des Canadiens-français de la province de Québec. Il souhaite la bienvenue aux délégués et fait des vœux pour que l'œuvre qu'ils vont entreprendre soit menée à bonne fin.

M. Ledoux fait alors remarquer à l'assemblée que l'idée de la convention est née à Woonsocket et que celui qui en est l'auteur est aussi présent à l'assemblée. Il prie M. J. A. Caron de donner quelques explications sur le but de l'assemblée.

M. Caron déclare que l'idée de la conférence, d'abord confuse à son origine, s'est développée graduellement à mesure qu'elle a recueillie des adhésions de part et d'autre. Aujourd'hui, elle apparaît en pleine lumière et il croit que le meilleur exposé du but de la conférence est encore le programme qui a été distribué aux délégués. Personne ne doute qu'il est temps, qu'il est grand temps pour les franco-américains de songer à patronner (davantage leurs sociétés nationales. Le fléau des sociétés mixtes, car c'en est un, n'est pas aussi pernicieux aujourd'hui qu'il l'était, il y a quelques années, néanmoins, le mal existe encore et s'il tarde à disparaître, c'est à nous de profiter de sa déchéance pour le faire disparaître complètement et pour nous organiser sur des bases solides et durables. C'est aux délégués de dire ce qu'il faut faire pour arriver à ce résultat, les moyens qu'il faut prendre pour sauvegarder les intérêts de tous et produire chez les nôtres la puissance collective que nous désirions que tous désirent.

M. le président Ledoux soumet ensuite à l'étude des délégués la première question inscrite au programme : "Quels moyens faut-il prendre, pour détourner les Canadiens-français de leur engouement pour les sociétés de langue anglaise ?"

M. Beaulieu lit un travail très élaboré sur les causes qui ont empêché, jusqu'ici, le complet épanouissement de la mutualité franco-américaine.

Il insiste surtout sur ce point qu'on devrait principalement travailler à convaincre nos compatriotes de la solidité de nos institutions et que c'est à cette condition seulement qu'on arrivera à empêcher les nôtres de s'enrôler dans les sociétés étrangères.

Après M. Beaulieu, le président invite M. Joseph Francoeur à porter la parole. Il fait part aux délégués des quelques observations qu'il a pu faire depuis qu'il est l'organisateur de la société Canado-Américaine.

Or, à son avis, l'engouement des nôtres pour les sociétés de langue anglaise n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le croire. Ce qui manque chez nous, c'est le travail. Faisons le même effort pour enrôler nos gens dans nos sociétés nationales qu'on en fait pour les entraîner dans les sociétés de langue anglaise et nous aurons le dessus. Partout où il a passé, il a plutôt constaté que les Canadiens-français préféreraient leurs sociétés nationales aux autres. Il faut chercher ailleurs la cause qui a poussé certains des nôtres dans les sociétés de langue anglaise. Et cette cause n'est pas autre que le manque d'énergie avec lequel nos sociétés nationales mettent à défendre leur propre cause.

M. Alphonse Gaulin Jr succède à M. Francoeur. Il fait remarquer que les sociétés de langue anglaise ont fait quelque bien aux nôtres, malgré tout le tort qu'elles ont pu faire à la nationalité. Elles existaient avant les nôtres et les Canadiens-français ont appris à s'organiser chez eux et à fonder des sociétés pour leur compte. Nos premières sociétés mutuelles ont, sans doute, souffert de l'inexpérience de leurs essais mutualistes. Dans les premières années, si elles se sont maintenues, c'est à force de sacrifice. Est-il étonnant alors que certains des nôtres se soient laissés éblouir par des sociétés de langue anglaise qui avaient au moins des dehors plus brillants? Au fond, il n'y a pas eu d'engouement, pas d'exode, d'une société à l'autre. Un exemple: en 1888, la société St-Jean-Baptiste de Woonsocket comptait 500 membres; en 1889, elle n'en avait que 400. Aujourd'hui, après un réveil qui a commencé il y a deux ans, elle compte plus de 700 membres et la moyenne d'âge de ses membres est de 38 ans, contre 45 qu'elle était auparavant. Le même réveil semble se faire ailleurs. Et voilà qui prouve que s'il y a eu engouement chez les nôtres pour les sociétés de langue anglaise, cet engouement tend sérieusement à disparaître. Si nos sociétés fédératives veulent travailler dans le même sens, il est certain que le résultat de leurs succès sera d'amener une coalition définitive et permanente des forces de l'élément français. Tout ce qu'il faut faire pour y parvenir, c'est d'avoir conscience de notre force et de prouver que nos sociétés nationales valent mieux que les sociétés de langue anglaise et au moins, tout autant.

Le docteur Boucher abonde dans le sens de M. Gaulin. Nous n'existons pas comme mutualité et il est difficile de reprocher aux mutualités anglaises d'avoir pris une place que nous n'étions pas encore prêt à occuper. Aujourd'hui nous sommes en état de nous défendre et de reconquérir le terrain que nous avons perdu par la force même des circonstances. Notre avenir est beau. Nous n'avons qu'à profiter des exemples qui nous ont été donnés par les autres. Unissons nos efforts et nos énergies. C'est là qu'est le salut.

M. Edouard Cadieux, président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, suggère comme moyen

d'attirer les nôtres dans nos propres sociétés, de démontrer leur excellence au point de vue financier. Avoir des fonds de réserve solidement établis, donner à nos sociétés publiquement, à la tribune et dans la presse, tout ce qui leur revient de mérite, voilà des moyens de créer autour de nos institutions nationales l'intérêt qui leur permettra de grandir et de se développer. M. Cadieux termine ses remarques en faisant des vœux pour la formation d'une fédération universelle des sociétés fédératives de langue française du Canada.

A ce point de la discussion qui a pratiquement étudié sous leurs faces essentielles les deux premières questions inscrites au programme, M. Alphonse Gaulin jr, fait remarquer qu'on a négligé un point important: celui de nommer un comité de résolutions qui sera chargé de résumer la discussion et d'exprimer d'une façon succincte les devoirs de la convention sur toutes les questions mises à l'étude.

Le comité de résolutions est alors choisi. Il se compose de M. Urbain Ledoux, président, et de MM. G. Beaulieu, Alphonse Gaulin, jr, et Dr I. H. Boucher. La discussion est ensuite reprise au point où on l'avait laissée.

M. Joseph Blais fait observer à la convention qu'il est important d'avoir plusieurs sociétés nationales fédératives et qu'il ne serait pas sage de les fusionner en une seule pour le présent. Il est reconnu que nos compatriotes aiment à appartenir à plus d'une société pour assurer plus de protection à leur famille. Si nous n'avions qu'une seule grande société canadienne française de secours mutuels, les nôtres seraient peut-être forcés de songer davantage à entrer dans les sociétés de langue anglaise dont nous pouvons nous passer et dont nous devrions nous passer.

Il est, sur ce point, appuyé par MM. Beaulieu et Dupuis.

M. J. A. Caron, secrétaire de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, ne voudrait pas brusquer les choses et compromettre le succès à venir de la fédération générale proposée par quelques délégués. D'un autre côté, il prie les délégués de ne pas perdre de vue les efforts qui se font de nos jours pour organiser une fédération des sociétés catholiques qui, si elle se réalisait, serait une menace sérieuse pour nos institutions nationales. Il apprend même aux délégués qu'il est actuellement question, dans un centre franco-américain, situé près de Boston, de faire entrer les sociétés franco-américaine de l'endroit dans cette fédération irlandais-anglo-saxonne qui a pour auteurs principaux quelques assimilateurs du New Jersey. C'est dans une circonstance comme celle-là que la fédération devient indispensable. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier, peu importe que ce projet de fédération ne soit encore qu'une hypothèse lointaine ou non.

M. Girard soulève la question qui est probablement la plus importante du congrès. Il demande aux délégués de combattre chez eux en faveur des taux d'assurance élevés pour nos sociétés. C'est parce qu'on a négligé ce point important que tant de sociétés de secours mutuels sont mortes. On a fait beaucoup d'améliorations dans ce sens, mais pas encore assez. Il faut continuer à marcher dans cette voie du progrès.

M. Urbain Ledoux prononce ensuite, avec une variante appropriée aux circonstances, l'intéressante étude sur la mutualité canadienne-française, que nous avons reproduite dans notre numéro du mois de mai.

Après avoir accordé une attention toute spéciale aux sociétés de femmes, dont on approuve hautement la nécessité, surtout chez les groupes franco-américains, on réfère tous les articles du programme au

comité de résolutions, qui est chargé de faire son rapport le lendemain, à dix heures de l'avant-midi.

Le même soir, les délégués du congrès assistèrent à un banquet qui leur était offert par l'Union Saint-Jean-Baptiste.

M. E. Cadieux, de Holyoke, présidait, ayant à sa droite M. Ledoux et à sa gauche M. Beaulieu. M. le docteur Boucher remplissait les fonctions de maître de cérémonies. Il y eut discours, chant et musique de la part des hôtes et des invités.

La séance de clôture eut lieu le lendemain et on adopta les résolutions que nous avons déjà publiées.

Scènes d'Autrefois

L'EPLUCHAGE DU BLÉ-D'INDE.— L'on semait le maïs sur toutes les fermes. Chaque habitant avait son champ de blé-d'Inde à protéger contre l'envahissement des mauvaises herbes durant la croissance. Après la cueillette sur le champ, venait l'épluchette à domicile. La jeunesse de ce temps-là faisait de ces épluchettes l'amusement le plus joyeux de l'automne. Gérin-Lajoie consacre un joli chapitre de son "Jean-Rivard" au souvenir qu'il en avait. Le premier épis rouge ou pourpre, très rare, mais ne manquant jamais, grâce à la prévoyance de quelque amateur, donnait par convention, à l'heureux éplucheur qui le trouvait, un peu près les mêmes privilèges que la fève dans un gâteau des Rois. Ce fait seul constituait tout de suite une hiérarchie sociale de fantaisie conduisant à d'autres amusements, sous la direction des nouveaux élus, et à la danse inévitable de la fin.

Dans ces passe-temps agréables, convertis en véritables fêtes, commençaient bien plus judicieusement qu'aux bals, des amitiés franches et durables se terminant tôt ou tard, par des contrats de mariage et des noces.

Ces faits ainsi groupés, sans art et sans abus de détails, démontrent suffisamment que les anciens Canadiens de nos campagnes agricoles, se créaient une vie sociale qui leur était propre et qui n'avait rien de triste, d'ennuyeux et de monotone, comme pourraient le croire nos citadins et nos citadines. Ils se suffisaient à eux-mêmes pour leur plaisir comme pour leur subsistance. Ils acceptaient volontiers les peines du travail et dormaient tranquilles, assurés par la foi que leur

unique créancière et débitrice, la Providence, ne leur manquerait jamais, tant qu'ils travailleraient sous son œil et suivraient ses inspirations.

RAPHAEL BELLEMARE.

Jolis Salaires

Le salaire de M. Charles Schwab est de \$100,000 par an, plus certaines allocations qui doublent cette somme. M. Schwab est le président du grand syndicat de l'acier. Quand il était à l'emploi de la compagnie Carnegie, sa position et ses bénéfices dans la compagnie lui rapportaient \$500,000 par an. Sa position actuelle devra lui rapporter environ \$225,000 par an. Ceci est loin du million dont on parlait, mais c'est encore un assez joli salaire.

Quelques comparaisons intéressantes à ce sujet. Le vice-roi d'Irlande reçoit \$100,000 par an; le tenor Jean de Reszke, \$100,000; le président de la "New York Life," \$100,000; le président de la "Mutual Life," \$100,000; le président de l'"Equitable Life," \$100,000; M. Hawmeyer, président du syndicat du sucre, \$75,000; l'archevêque de Canterbury, \$75,000; le vice-roi des Indes, \$72,000; M. Gallaway, président de l'"American Locomotive Co.," \$60,000; le président des Etats-Unis, \$50,000; M. Cassatt, président du chemin de fer Pennsylvania, \$50,000; l'archevêque d'York, \$50,000; le lord haut chancelier d'Angleterre, \$50,000; le juge en chef d'Angleterre, \$40,000.

Voleur volé

Un poète, plus riche d'imagination que d'argent, entendit un voleur qui pénétrait, au milieu de la nuit, dans sa chambre à coucher. Il se tait, tandis que le survenant force le secrétaire, cherche dans l'obscurité, ouvre les tiroirs et ne trouve que des papiers. Le poète, tout à coup, part d'un éclat de rire.

—Qu'avez-vous à rire? dit le larron en colère.

— Imbécile, je ris de ce que tu cherches à minuit, dans mon secrétaire, une chose que je ne pourrais pas y trouver à midi.

* * *

La contradiction doit éveiller l'attention et non pas la colère. Il faut écouter et non pas fuir celui qui contredit. Notre cause doit toujours être celle de la vérité, de quelque façon qu'elle nous soit montrée.

L'ALLIANCE NATIONALE

CONCOURS

Le concours se terminera le 30 juin. Voyez à ce que vos candidats soient définitivement admis avant cette date.

* * *

Il ne suffit pas qu'un candidat ait subi favorablement l'épreuve du scrutin ou qu'il ait été accepté par le Médecin en-chef pour qu'il soit considéré admis pendant le concours; il faut qu'il ait été définitivement admis dans l'association entre le 1^{er} mars et le 1^{er} juillet inclusivement. (Statuts, art. 15 pour les cercles et art. 393 pour les B.P.)

* * *

Les cercles doivent expédier au Secrétaire général, les certificats d'admission des nouveaux membres sur leurs cartes d'admission, formule n° 2 (avec mention de leurs n^{os} matricules) dans les 5 jours qui suivent leur admission définitive. (Art. 16, Statuts.)

* * *

Renseignements utiles

1^o Nombre des membres participants en règle au premier jour de chaque mois, depuis le commencement de l'année :

1 ^{er} janvier, 8,382	1 ^{er} avril, 8,357.
1 ^{er} février, 8,378	1 ^{er} mai, 8,536.
1 ^{er} mars, 8,355	

Le dépouillement des rapports mensuels de juin n'étant pas terminé, il est impossible de dire le nombre des membres en règle le 1^{er} juin.

* * *

2^o Nombre des examens reçus par le Médecin-en-chef depuis le 1^{er} janvier dernier :

En janvier, 45	En avril, 312
“ février, 84	“ mai, 347
“ mars, 152	“ juin (au 20) 319

* * *

3^o Surplus des recettes sur les déboursés effectués par la caisse de dotation, au 31 décembre dernier, \$262,077.56.

* * *

4^o Recettes mensuelles de la caisse de dotation depuis le 1^{er} décembre dernier :

	<i>Contrib.</i>	<i>Intérêts</i>
En décembre,		\$2,434.74
“ janvier, \$7,861.66		2,433.22
“ février, 8,057.98		163.76
“ mars, 7,324.19		.04
“ avril, 9,180.59		917.72
“ mai, 7,812.55		188.05
“ juin, incomplètes		

5^o Balance d'intérêts échus le 1^{er} janvier

dernier qui restait à percevoir le 1^{er} juin courant, \$830.81.

6^o Surplus de recettes sur les déboursés effectués par la caisse de dotation, au 31 mai, \$280,960.22

7^o Nombre de membres décédés dont les bénéficiaires n'ont pas été payés avant le 1^{er} juin courant :

Décédés avant le 1^{er} mai, 5.

Décédés en mai, 8.

Il est de règle de ne payer aucune réclamation avant l'expiration d'un délai de deux mois après le décès du sociétaire.

8^o Trois membres inscrits sur la liste des postulants au bénéfice d'invalidité, avant le 1^{er} février (art. 287) pourraient réclamer.

* * *

(Extrait de l'arrêté du B. E., revue de février)

Prix Spéciaux

Art. 7.—Les prix suivants seront accordés aux dames et aux sociétaires ayant présenté un ou plusieurs membres, et qui auront prêté le plus exactement le chiffre de la réserve (c.-à-d. le surplus des recettes sur les déboursés effectués) de la caisse de dotation le 1^{er} août prochain; savoir :

Un prix de \$25.	Cinq prix de \$5.
Un prix de \$15.	Quinze prix de \$1.
Deux prix de \$10.	

Autres Dispositions

Art. 12.—Tout candidat présenté par une dame devra être recommandé, aux termes des statuts, par un membre en règle, tel que requis par la formule “Demande d'admission.” Le fait de la présentation par cette dame sera attesté par la signature de celle-ci apposée sous la pièce II de cette formule, avec celle du membre qui recommandera le candidat. Pour les fins du concours, ce membre ne sera pas considéré comme ayant présenté ce candidat.

Art. 13.—Le Secrétaire général expédiera à chaque cercle et bureau de perception des formules imprimées de bulletins sur lesquelles les dames et les membres devront donner leurs réponses sur le chiffre probable de la réserve au 1^{er} août. Les secrétaires-archivistes en feront la distribution, avant le 2 juillet prochain, aux dames et aux sociétaires qui auront présenté des membres. Ces derniers pourront s'adresser au Secrétaire général, au besoin. Toutefois, ceux qui n'auront pas réclamé de bulletin de celui-ci avant le 7 juillet, seront déçus de ce droit.

Les dames et les membres devront préparer et signer leurs réponses sur les bulletins (contresignés par le secrétaire-archiviste)

et les adresser au Secrétaire général, sous enveloppes cachetées, à compter du 25 juin au 12 juillet prochain inclusivement.

S'il advenait que quelqu'un aurait donné un plus grand nombre de réponses qu'il ne serait autorisé à le faire, le Bureau Exécutif (ou son délégué) pourra corriger l'erreur. A cette fin il élaguera le nombre requis de réponses (en biffant celles comportant les chiffres les moins élevés), de manière à ne laisser subsister que le nombre de réponses auquel chacun aura réellement droit.

Les Monuments Célèbres

Le Colisée de Rome, construit par Vespasien pour 100,000 spectateurs, mesurait 202 mètres de long sur 167 de large et couvrait plus de deux hectares. Sa hauteur était de près de 40 mètres.

L'eau était amenée dans l'ancienne Rome par huit aqueducs, fournissant un total de 40 millions de pieds cubes par jour. L'aqueduc de Claude s'étendait sur 75 kilomètres $\frac{1}{2}$ et passait à 32 mètres de hauteur. Celui de Mars avait 66 kilomètres, sur une longueur de 59 kil. ; il était soutenu par des arches élevées de 23 m. et au nombre de 7,000.

Le temple de Diane à Ephèse avait 140 mètres de long sur 74 de large ; 127 colonnes, hautes de 20 mètres, supportaient le toit de l'édifice. On mit deux cent vingt ans à le construire. Les dimensions du temple de Salomon étaient de 60 coudées (35 mètres) en longueur, 20 coudées en largeur et 30 coudées en hauteur.

La plus grande des pyramides d'Égypte mesure 179 mètres de hauteur et 228 mètres de côté ; sa base recouvre une surface de 4 hectares $\frac{1}{2}$. Elle est formée de 208 assises, dont plusieurs pierres ont plus de 30 pieds de long sur 4 de large et 3 d'épaisseur.

Le temple de Ypsambul, en Nubie, est formé d'un seul bloc taillé dans l'épaisseur du roc. Belzoni y trouva quatre statues, hautes de plus de 21 mètres et mesurant 8 mètres d'une épaule à l'autre.

Sésostris érigea dans le temple de Memphis sa propre statue avec celle de son épouse et de ses enfants. Le roi et la reine mesurent 50 pieds, les statues des enfants, 26 pieds.

Dans le temple du Soleil à Baalbec, on trouve des pierres qui ont jusqu'à 60 pieds de long (près de 20 mètres), 16 pieds de largeur et 24 pieds d'épaisseur, soit près de 820 mètres cubes. Ces énormes blocs, taillés et

sculptés, ont été transportés là des carrières voisines. On y remarque six colonnes de 24 mètres de haut et formées chacune de trois pierres seulement. Sésostris passe pour avoir fait transporter des montagnes de l'Arabie un bloc qui avait 80 mètres de long sur 11 de large.

Le temple de Rabel ou Birs Nemrod, construit à Babylone par Belus, était dédié au Soleil et servait en même temps d'observatoire. C'était une superposition de huit tours carrées dont la hauteur mesurait 223 mètres, ainsi que chacun des côtés de la base.

L'ancien bélier était en bois, long de 60 à 100 pieds et armé d'une tête de fer. Il fallait de 60 à 100 hommes pour le faire mouvoir. Le plus puissant égalait en force le tir d'un canon de 36 livres.

Dans les temps modernes, on peut citer le bloc granit de 1,217 tonnes, qui sert maintenant de piédestal à la statue de Pierre le Grand. Ce bloc fut amené à Saint-Petersbourg d'une distance de 27 kilomètres. Une partie du transport se fit par eau, la première partie par terre, sur un railway consistant en larges rails creux posés sur une double ligne de madriers. Des boules de laiton, placées dans la cannelure des rails, supportaient le châssis avec son énorme masse, qu'une soixantaine d'hommes faisaient avancer assez facilement à l'aide de cabestans.

En 1716, Swedenborg imagina des machines roulant sur lesquelles il transporta à travers les monts et les vallées qui séparent Stromstadt d'Iderfjol en Suède, deux galères, cinq grands bateaux et une corvette. Il permit ainsi à Charles XII de poursuivre son plan de campagne et de transporter sa grosse artillerie jusque sous les murs de Frederickshall.

Dernières paroles

Mlle de Lespinasse. 1776.

“ Dans les derniers temps de sa vie, Mlle de Lespinasse ne voyait plus que ses amis intimes. Ils étaient tous dans sa chambre la nuit de sa mort, et tous pleuraient. Elle passa les trois derniers jours dans un affaiblissement qui lui permettait à peine de prononcer quelques paroles. On la fit revenir un peu avec des cordiaux, on la souleva : “ *Est-ce que je vis encore ?* ” Ce furent ses derniers mots.

Correspondance de LA HARPE.

* *

Quand le plaisir est le fruit du crime, la peine est toujours la suite du plaisir.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' " ALLIANCE NATIONALE "

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature
Provinciale de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boite 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, JUIN 1902

Ça et là

Et le concours ?

Le vrai philosophe est celui qui possède une protection contre les coups du sort.

Ne soyez jamais satisfait de votre effectif. Ayez toujours l'ambition de l'augmenter.

Le temps arrive où l'assurance sera fournie au peuple exclusivement par les sociétés fraternelles.

Il vaut mieux attendre pour se venger, mais il vaut mieux se hâter pour protéger les siens.

On juge les hommes par leurs actes. Entrez dans l'Alliance Nationale et vous ferez parler de vous en bien.

Ayez sur vous une petite liste de vos amis non assurés. Cela vous fera penser que vous devez leur parler de notre société.

N'oubliez pas que vous avez droit à une chance dans le concours de divination chaque fois que vous faites admettre un nouveau membre.

Se faire une réserve pour l'avenir est un devoir qui s'impose à tout bon citoyen, à tout père de famille véritablement soucieux du bien-être de ceux qui lui sont chers.

On dit qu'un chameau peut travailler pendant une semaine sans boire. Nous refusons l'admission dans notre société aux gens qui peuvent boire pendant une semaine, sans travailler

Nous ne vous demandons pas de faire sor-

tir vos amis des sociétés auxquelles ils appartiennent, mais nous vous prions de leur suggérer de prendre un certificat additionnel dans la nôtre.

Vous qui travaillez du matin jusqu'au soir pour que votre famille vive dans une certaine aisance, n'oubliez pas de prendre les moyens nécessaires pour que cette aisance ne cesse pas brusquement avec votre vie.

Lorsque vous êtes décidé d'assurer votre vie dans une société mutuelle, ne courez pas tout de suite vers celle qui charge le meilleur marché. Agissez prudemment, renseignez-vous. Une bonne chose ne se donne jamais pour rien.

Le sociétaire idéal est celui qui assiste à toutes les assemblées, s'intéresse à tout ce qui se fait, parle sagement lorsque cela est nécessaire, aide ses confrères dans le malheur et paie de sa personne lorsque l'intérêt général le requiert.

Prenez garde de faire comme ceux qui attendent qu'ils soient hors d'âge pour se décider à demander leur admission dans une société. Ne vous laissez pas entraîner dans leurs rangs ; ils en éprouvent des regrets d'autant plus cuisants qu'ils ont été les seuls instruments de leur infortune.

La mutualité aura beau multiplier ses efforts, prodiguer ses appels, il y aura toujours des indifférents et des imprévoyants qui ne songeront pas à acquitter la modique contribution qui sert à les assurer contre les éventualités de la vie, à les garantir contre l'infortune. Ce sont ces gens-là, aux jours d'adversité, qui peuplent nos asiles, qui vivent de charité publique et qui, en tout temps, font le désespoir des nations fortes, courageuses et vaillantes comme la nôtre.

Afin qu'il n'y ait ni erreur, ni récriminations, nous prévenons, de nouveau, nos lecteurs que le concours de recrutement est dans sa dernière période et qu'il se terminera strictement le 30 juin courant. Les seuls nouveaux membres qui seront comptés, pour les récompenses, au crédit des recruteurs, seront ceux qui auront été proposés, examinés et définitivement admis jusqu'à cette date inclusivement.

Donc, s'il vous reste du recrutement à faire, il est important que vous le fassiez tout de suite.

Les Délégués à la Convention

REPRÉSENTATION — ÉLECTION — DATE —
VACANCES

La représentation des cercles aux sessions du Conseil Général est basée sur leur effectif dans la proportion d'un délégué par 50 membres en règle, au 1^{er} juillet précédant la session, ou par fraction majeure de ce nombre, c'est-à-dire par plus de 25 membres. (art. 33).

Les délégués doivent donc être choisis à la première assemblée de juillet.

La fonction de délégué devient vacante : 1^o par l'exclusion du titulaire de la société ; 2^o par sa suspension ; 3^o par sa retraite du cercle ; 4^o par sa démission ; 5^o par délibération expresse du cercle, etc. (art. 154).

Au cas où une élection n'aurait pas lieu tel que prescrit, ou deviendrait vacante, elle devra être tenue sous le plus bref délai possible, après avis donné de la date de cette élection aux membres du cercle. (art. 135)

Les cercles peuvent se faire représenter aux sessions du Conseil Général par des délégations moins nombreuses que celles auxquelles ils ont droit en vertu des statuts. Ils peuvent, dans ce cas, autoriser valablement les délégués désignés à émettre autant de votes qu'il leur en est accordé par les statuts. L'autorisation de voter, en ce cas, est conférée par une lettre de créance nominative. Cette autorisation est personnelle et le pouvoir donné ne peut être exercé par aucun autre que le mandataire désigné. (Art. 55).

Les formules de lettres de créance pour les délégués seront envoyées aux cercles en temps utile.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE ST PAUL DE GRAND'MÈRE, No 153.

Institué à Grand'Mère, comté de Champlain, le 7 mai 1902, par M. Charles Duquette, R.P.P.G.

Officiers élus :

Président, Jos.-André Robert.

Vice Président, Alfred Vadeboncœur.

Secrétaire-Archiviste, P. E. Blondin.

Secrétaire-Financier, Geo. Roy.

Médecin Examineur, O. H. Ricard.

Commissaire-Ordonnateur, J. E. Frigon.

Introduceur, Irénée Baribeau.

M. Luc Girard a été suggéré comme Substitut du Président Général.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. HOWICK, No 51.

Institué à Howick, comté de Châteauguay, le 4 juin 1902, et organisé par M. Charles Duquette, R.P.P.G.

Percepteur, Pierre Côté ; Médecin Examineur, A. J. Toupin, St-Chrysostôme comté de Châteauguay.

Installation d'un Nouveau Cercle

Grand'Mère, 15 mai 1902.—Une jolie démonstration à l'occasion de l'installation d'un nouveau cercle de l'Alliance Nationale, dans notre localité. Dimanche, le 11 mai courant, une assemblée extraordinaire des membres du bureau de perception de Grand'Mère, avait lieu sous la présidence de M. Urbain J. Ledoux, consul des Etats-Unis et directeur de l'Alliance Nationale. M. Ledoux était accompagné du Rév. J. R. Lafèche, curé de Grand'Mère, Chs. Duquette, insp. cteur général de l'association, M. Meilleur Barthe, de Trois-Rivières. Après l'admission de 40 nouveaux membres, les membres du bureau de perception décidèrent à l'unanimité des voix de prier le Bureau Exécutif de bien vouloir les ériger en cercle. MM. Ledoux et Duquette se rendirent immédiatement au désir des membres et procédèrent à l'érection de ce bureau en cercle.

Les élections des officiers donnèrent le résultat suivant : Chaplain, Rév. J. R. Lafèche, curé de la paroisse ; substitut du prés gén., Luc Girard ; président, J. A. Robert ; vice-président, Alfred Vadeboncœur ; sec. archiviste, P. E. Blondin, N. P. ; sec. financier et trésorier, Georges Roy ; médecin-exam., Dr H. Ricard ; comm., J. E. Frigon ; introduceur, I. Baribeau ; auditeurs, MM. A. Grenier et J. A. Roy ; comité de visite des malades, D. Germain, A. Cailbeault et A. Côté.

Après l'installation des officiers, le cercle procéda immédiatement à l'adoption de divers règlements de cercle, puis M. C. Duquette explique aux officiers leur devoir et la manière de procéder pendant les assemblées ; il explique aussi aux nouveaux membres l'engagement d'honneur qu'ils ont prononcé et leurs devoirs comme membres de l'Alliance Nationale ; il démontre aussi aux membres ses progrès étonnants de la société depuis sa fondation.

M. Urbain J. Ledoux prend ensuite la parole et démontre aux membres que l'Alliance Nationale est la société d'avenir des Canadiens-français, qu'elle occupe la première place parmi toutes les sociétés similaires sur le continent américain.

Le Rév. M. Lafèche dit qu'il est heureux de voir l'Alliance Nationale établie dans sa paroisse et invite les membres à travailler fortement à son succès.

M. M. Barthe, de Trois-Rivières, dans quelques phrases très bien senties, félicite les citoyens de Grand'Mère d'avoir organisé entre eux un cercle de l'Allian-

ce Nationale et adresse aussi des félicitations à M. Duquette l'inépuisable inspecteur général de la société.

Ont aussi adressé la parole, MM P. C. Nault, M. P. P. pour Champlain, P. E. Blondin, N. P., et L. Girard.—(La Patrie)

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-JOSEPH, No 1

A l'assemblée régarière de ce cercle, tenue le 12 mai courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

1er Proposé par M. O. Bourdon, secondé par M. F. X. Ouellette, que des félicitations soient adressées à M. S. Beaudin, membre actif de ce cercle, à l'occasion de son élection à la charge de "Batonnier du Barreau de Montréal."

2me Que copie de la présente résolution lui soit transmise, ainsi qu'à la revue de l'Alliance pour reproduction.

O. BOURDON,
Sec.-Arch.

Montréal, 19 mai 1902.

CERCLE CONTRECOEUR, No 37.

Il est proposé par J. M. Richard, secondé par Nap. Malo fils, que des félicitations soient transmises à Jos. Cormier, Sec.-Fin., à l'occasion de son élection comme conseiller de la municipalité du village de Contrecoeur, et que copie des présentes résolutions soit transmise au journal de l'Alliance Nationale

J. E. D. GUYON,
Sec.-Arch.

Contrecoeur, 9 juin 1902.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Le Cercle St-Charles, No 10, à sa réunion du 14 mai courant, a adopté la résolution suivante :

Proposé par le Dr L. N. Delorme, appuyé par M. A. Thompson : que la nouvelle ue la mort presque soudaine de M. D. Labonté, a sensiblement affecté les membres de ce cercle. En conséquence, les confrères du regretté défunt prient Mme Antoinette Brunet, son épouse si cruellement éprouvée, de vouloir bien accepter leurs vives sympathies et leurs sincères condoléances.

Proposé par l'avocat A. Lachapelle, secondé par M. S. Lamarre : Que copies de la présente résolution soient adressées à la famille du défunt et à la Revue de l'Association pour publication.

N. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

Montréal, 15 mai 1902.

CERCLE ST-VALIER, No 20.

Extrait du procès verbal d'une assemblée spéciale, tenue le 13 mai 1902 :

Il est proposé par MM. Hubert Moisan, G. Lajeunesse et S.T. Poitras, appuyé par MM. C. Audy, Dr J. A. Marcoux et E. G. Poitras, et unanimement résolu :

Que les membres de ce cercle ont appris avec une profonde douleur le décès de leurs distingués confrères l'honorable F. M. Déchéne et M. J. O. Vézina, et qu'ils désirent exprimer aux familles des regrettés défunts leurs plus sincères condoléances à l'occasion du deuil cruel qui les frappe.

Il est proposé par MM. F. X. Ouellette et A. Jobin, appuyé par MM. Eugène Leclerc et E. Vallière, que, comme témoignage de respect à la mémoire des confrères disparus, la charte de ce cercle soit mise en deuil pendant un mois.

Il est proposé par M. F. Blouin, appuyé par M. A. Pouliot, que copies des présentes résolutions soient transmises aux familles et publiées dans les journaux.

A. DE VARENNES, Sec.-Arch.

CERCLE DOLLARD, No 163.

A l'assemblée régulière de ce cercle, le 21 mai, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par M. J. O. Duquette, secondé par M. Jos. Lussier :

Que le Cercle Dollard a appris avec un vif regret la mort de l'enfant bien-aimé de notre trésorier, M. T. Blais. Que le Cercle Dollard offre à M. T. Blais, ainsi qu'à sa Dame, ses plus sincères condoléances.

Proposé par M. I. J. Sarault, secondé par M. E. Boursier :

Que le Cercle Dollard a appris avec douleur la mort de M. David Labonté, beau-frère de M. E. Duberger, membre de notre cercle, et que nous lui offrons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille de chacun de ces membres et à la Revue de l'Alliance Nationale, pour publication.

I. J. SARAUULT,
Sec.-Arch.

Montréal, 27 mai 1902.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé M. Luc Girard son Substitut auprès du Cercle St-Paul-de-Grand-Mère No 165.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins examinateurs dont les noms suivent : M. O. H. Ricard, Cercle St-Paul-de-Grand-Mère, No 165 ; M. J. E. Lafontaine, Cercle St-Louis-de-Terrebonne, No 26 ; M. Jos. Pagé, Cercle St-Benoit, No 87 ; M. A. J. Toupin, B.P. Howick, No 51.

MÉDECIN EXAMINATEUR ADJOINT

M. S. A. Cloutier, Cercle Ste-Geneviève-de-Batiscan, No 125.

PERCEPTEUR

Le Bureau Exécutif a nommé M. Pierre Côté percepteur pour le B.P. Howick, No 51.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Pré. Gén.
Georges Roy ...	S.F. et T.	St - Paul - de-Grand'Mère.	165	7 mai '02
On. Dépatie.....	S.F.	Bourget	79	29 " "

BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé par B.E.

J. P. W. Galibois	Per.	B. P. Limoulu...	46	5 juin '02
-------------------	------	------------------	----	------------

ETAT FINANCIER

Au 30 Avril 1902

CAISSE DE DOTATION**RECETTES**

Balance au 31 mars 1902.....	\$270,731.06
Produit des contributions.....	9,196.97
Intérêt.....	917.72
	<u>\$280,845.75</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu Alph. Roy dit Lauzier, de Bersimis..\$	1,000.00
Par bénéficiaires de feu H. Genon, M. D., de St-Benoit.....	2,000.00
Par frais examen <i>re</i> invalidité T. Bourdeau et Aquin.....	20.25
Par Caisse Générale 5%.....	459.85
Par balance au 30 avril 1902..	277,365.65
	<u>\$280,845.75</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES**RECETTES**

Balance au 31 mars 1902.....\$	2,847.75
Produit des contributions.....	268.98
	<u>\$ 3,116.73</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Eug. Teasdale....\$	3.42
Par bénéfices Jos. Ferland.....	12.00
Par bénéfices Alex. Gouin.....	12.00
Par bénéfices A Brault.....	5.71
Par bénéfices Jos. Bouchard.....	20.00
Par bénéfices Denis Bernier.....	13.42
Par bénéfices H. Massicotte....	23.43
Par bénéfices G. St-Germain....	9.14
Par bénéfices G. Hamel.....	20.54
Par Caisse Générale 5%.....	13.45
Par balance au 30 avril 1902.....	2,983.59
	<u>\$ 3,116.73</u>

CAISSE GÉNÉRALE**RECETTES**

A 5% des contributions.....\$	473.30
A Organisation.....	12.00
A Rétribution semi-annuelle....	33.25
A Honoraires d'enregistrement....	99.00
A Honoraires revision d'examen et mutation.....	43.00
A Revue.....	19.83
A Fournitures.....	29.88
A Divers.....	21.46

A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....

8.50

A Balance au 1er avril 19 2.....

\$ 740.22

3,119.64

\$ 3,929.86**DÉBOURSÉS**

Par Organisation.....\$	24.00
Par Fournitures.....	60.00
Par Inspection et Propagande. (Prix, concours, etc.).....	278.08
Par Entretien du bureau : Salaires d'officiers et employes	381.74
Revision d'examen.....	68.85
Loyer.....	53.00
Luminaire et réparations.....	6.45
Poste et express.....	33.68
Papeterie.....	2.25
Divers.....	20.95
Par Organisation, frais voyages..	88.75
Par Examens.....	9.00
Par Divers.....	25.50
Par Revue.....	164.28
	<u>\$ 1,216.53</u>
Par Balance au 30 avril.....	2,713.33
	<u>\$ 3,929.86</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$277,365.65
Balance Caisse Générale.....	2,713.33
Balance Caisse Centrale des Malades.....	2,983.59
Balance Caisse d'Epargne.....	3,088.67
	<u>\$286,151.24</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....\$	9,900.00
Corporation Epus opale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	5,939.40
Municipalités.....	52,440.00
Prêts hypothécaires.....	200,929.20
Banques d'Hochelega et Provin- ciale du Canada.....	15,802.71
	<u>\$286,411.31</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 260.07

\$286,151.24

Montréal, 1er mai 1902.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAFINEAU, S.G.

ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON, }
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214 5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er de mars courant, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	

MORTALITÉ

No 201 — NAPOLEON AMESSE, 51 ans, admis dans le Cercle Ste-Genevieve, No 9, le 25 janvier 1894, est decede a Ste-Genevieve, le 15 mars 1902 Cause : *Maladie du foie.*

Bénéficiaire : Sophie Tassé, épouse, \$1,000.

No 202.—JULES JOSEPH TASCHEREAU-FRÉ-MONT, 46 ans, admis dans le Cercle Beauport, No 79, le 21 mars 1896, est decede à Québec, le 28 mars 1902 Cause : *Catarhe intestinal.*

Bénéficiaire : Alix Beaubien, épouse, \$1,000.

No 203. — ONÉSIME LACROIX, 43 ans, admis dans le Cercle Jacques-Cartier, No 49, le 28 juin 1898, est decede à Montréal, le 29 mars 1902. Cause : *Accident.*

Bénéficiaire : Phélonise Cousineau, épouse, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sh. P.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 2321 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol eglise St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sh. P.G., J. A. Naud, 330 Delisle; Prés., Jos. Marcotte, 24: Atwater; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh. P.G., Jos. Deslauriers; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichelière; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions, 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G. Jos. B. Lefebvre, Summerlee; Prés., Georges Tar diff; S. A. D. Rousse; S.F., R. Lefebvre, Ste. Marie; Md.E., P.A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av. du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Massicote, 161 Coursol, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 127 Quessal, Ste-Cunégonde; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Kaly, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb.P.G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 3744 Papineau; S.A., A. Chevalier, 214 St-André; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-toit église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., S. Laurendeau; Prés., Dr. H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., P. Lamontagne, 000 Dorchester; Prés., M. H. Havard, 233 Ste-Elisabeth; S.A., W. Lalonde, 225 Visitation; S.F., J. A. Mié-roult, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., A. Z. Libersan; Prés., Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S.F., Oscar Guilbault; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés., Fr. H. M., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tromp; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Belisle, 12 Chateaugay; S.F., S. Laprade, 37 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb.P.G., J. E. Noisoux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr. G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 508 St-Antoine, Ste-Cunégonde; Md.E., Dr. T. Bolduc, 2164 Notre-Dame. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., T. Loiselle, 41 Metcalfe; Prés., S. Letourneau, 1900 St-Jacques; S.A., J. E. Ferras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 43 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Etienne Roby, 50h Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eng. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., L. H. Gauvin; Prés., L. Lajoie; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcell; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcell.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bélisle; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphée Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de MM. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Deva-ner, 633 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Clou-ter, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. Durain; Prés., H. Lalonde; S.A., Esdras Raymond; Md.E., S. F. et Md.E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. P. Hon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés., Jos. Simoneau; S.A., P. Boucher; S.F., E. P. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S.A., A. Ouellette; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., salle des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descoates; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs p. m.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés., Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N. Y. S.F.; Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., L. Séguin; Prés., Elie Pharand; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochélag

Sb.P.G., J. B. Parent; Prés., Chs. Domingue; S.A., J. A. Lapierre; S.F., Nap. Domingue; Md.E., W. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charron; S.A., Dieuodonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Pétroulet. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosières; S.A., Maxime Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullem; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullem; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leslis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufréne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Ths. Lamange, 706 St-Urbain; S.A., L. A. Gendron, 352 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berr; Md.E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chervier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F. Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs. Beaulieu, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., J. N. Primeau; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., E. S. Bourquet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILAUME, Co Yamaska
 Sh.P.G., M. Adgémire Bélaie; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. A. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
 Sh.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veronneau, N. P.; Md.E., F. Forgeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
 Sh.P.G., J. L. St-Jorje, 805 St-Denis; Prés. et Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation; S.A., Alcide Chausse, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
 Sh.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.
 Sh.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-UTHERBERT, Co Berthier
 Sh.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.
 Sh.P.G., Ovide Séguin; Prés., Moise Moreau; S.A., Jos. D. Conté; S.F., C. Labouradière; Md.E., Noël Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Labouradière, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
 Sh.P.G., J. A. Dumas, 112 Victoria; Prés., Nap. Fortin, 1517 Ontario; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 820 St-André; Md.E., Isid. Laviolette, 1171 Plessis. Réunions, les 1er et 5e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier
 Sh.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 5e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
 Sh.P.G., H. Charlebois; Prés., Henry Desjardins; S.A., Horfite; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption
 Sh.P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarque; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie
 Sh.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancou; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
 Sh. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
 Sh.P.G., Hormidas Ricard, 591 Lasalle; Prés., Adolphe Désilets; S.A. Alcide Gaudin, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lussier. Réunions, 4e mardi, 189 Létoiroux, 8½ hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mlle-Énd.
 Chaplain, Rév. G. LePailleur; Sh.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., J. S. Dolbec, 214 Avenue Laurier; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
 Sh.P.G., J. E. Costin, 280 Sanguinet; Prés., A. Dalpé, 274 Reading; S.A., L. A. Gélinas, 543 Saint-André; S.F., O. Lanoix, 164 Montcalm; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p.m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
 Sh.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edifice Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.
 Sh.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA-BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
 Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sh.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Faquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
 Sh.P.G., A. Leclair, 195 Delmeille St-Henri; Prés., A. E. Bissonnette, 1614 Notre Dame; S.A., Louis Faquet, 230 McGill; S.F., Arth. Gagnon, 209 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 281 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d' Hochelaga.
 Sh.P.G., J. A. Hogue, 55 Sydenham; Prés., J. N. E. Gélinas, 46 Chambord; S.A., Léon Desautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 26b rue Brébeuf.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
 Sh.P.G., G. Troie; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.
 Sh.P.G., H. Lalonde, 258 Delmeille; Prés., Ad. Sénéchal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 42 Ste-Marguerite; S.F., Le Desrochers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. H. Létoiroux, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.
 Sh.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.
 Sh.P.G., Alex. Sénéchal, 268 Delmeille; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J. W. Fabien, 3190 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delmeille, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal
 Sh.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 564 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal
 Sh.P.G., J. E. Fournier, 1968 Notre-Dame; Prés., J. L. Ferron, Royal Ridge; S.A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste-Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
 Chaplain, Rév. P. J. B. Grandfils, O.M.I.; Sh.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 736 St-Vallier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eng. Paquet, 149 Colomb; Md.E., G. W. Jolicoeur, 758 St-Vallier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thériou, rue Victoria, St-Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLY
 Sh.P.G., A. Brien; Prés., E. P. Bertrand; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergévin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal
 Chaplain, R. P. O. Cornélius, O. M. I., Rue Visitation; Sh. P. G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., H. Trudel, 80 Saint-Gabriel; S.A., A. Jacques, 314 Montana; S.F., J. Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.
 Sh. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 197 St-Charles; S.A., Flavien Basilières, 7734 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, dans le sous-sol de l'église St-Charles, coin Centre et Island.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE
 Sh. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noël Leclerc, 374 Sanguinet; S.A., Alb. Dépatie, 451 Drolet; S.F., A. E. Poitevin, 324 Rachel; Md.E., E. P. Barette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredi, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.
 Sh.P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal sr; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., V. Châca Rheaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Virdue.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.
 Sh.P.G., T. Paquette, 110 Grand-Tronc; Prés., Henri Benoit, S.A., I. J. Sarault, 79 Grand-Tronc; S.F., Laurent Fontaine, 180 Ropery; Md.E., Eugène Virole, 4 Laprairie. Réunions, 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 715 Wellington.